



## AG du 11 mai 2017

### Rapport moral et d'activités

Deux évènements ont marqué l'année 2016. Le premier est bien sûr notre assemblée générale du 7 avril 2016 qui a modifié les statuts, arrêté le nouveau projet associatif et nous a permis d'y voir plus clair dans la loi Léonetti Claeys sur la fin de vie. Le second est la session de janvier 2016 sur les enjeux de restructuration de nos institutions, qui a bien montré l'urgence d'anticiper les évolutions à venir des congrégations et des exigences des pouvoirs publics.

La fin de l'année, quant à elle, a été largement occupée par la préparation de la session de janvier 2017 sur l'inspiration chrétienne de nos établissements.

Enfin, avec Sœur Michelle et Christian Maujean, nous avons rencontré ensemble ou séparément les regroupements régionaux liés à la FNISASIC, à Nancy, Albi, Bordeaux, Châlons en Champagne et en Vendée en 2016, à Angers et Vannes en 2017. Ces réunions ont été précieuses, car elles nous ont permis de mieux comprendre les préoccupations "du terrain", comme on dit, et certaines attentes à notre égard. Elles mettent aussi en évidence la vitalité de ces regroupements. C'est pour en faire le bilan que nous avons prévu la table ronde de cet après-midi.

Ces différents évènements ont été l'occasion de créer ou de renforcer notre partenariat avec d'autres organisations d'inspiration chrétienne.

Le Cèdre nous apporte son concours pour la rénovation de notre site web (nous avons du retard, de notre fait).

ERH a proposé et piloté l'enquête sur les établissements d'accueil des personnes âgées, présentée à la session de janvier ; elle en a obtenu le financement par l'ARRIA. ERH pilote de la même manière le projet de guide des ESMS d'inspiration chrétienne dont nous reparlerons cet après-midi.

L'Institut catholique de Paris et In Viam nous ont aidé à réfléchir sur le thème de l'inspiration chrétienne de nos établissements, en vue de la session de janvier dernier, et y ont directement contribué par l'intervention conjointe de Maria Biedrawa et de Christian Pian.

La Mutuelle Saint Christophe, qui nous accueille gratuitement aujourd'hui dans ses locaux, organise désormais des formations techniques gratuites au bénéfice des administrateurs et des cadres de nos institutions. La première eu lieu le 28 mars sur la cartographie des risques et sur la communication de crise. La deuxième est prévue le 16 novembre 2017, sur la manière de préparer la visite des commissions de sécurité et sur les risques liés à internet.

La Mutuelle Saint Martin nous héberge dans ses locaux, au siège, rue Duguay Trouin.

Nous sommes en discussion avec le Crédit coopératif, qui nous a soutenu depuis de nombreuses années, en vue de redéfinir son concours à la FNISASIC.

Enfin, nous sommes en discussion avec la faculté de théologie d'Angers sur un projet de DUE. On en parlera cet après-midi.

Ces partenariats sont importants, par la qualité de leur contenu d'abord, par l'efficacité collective qu'ils nous permettent d'atteindre ensemble.

Notre Fédération est représentée au conseil d'administration de trois fondations ou associations : la fondation Saint Jean de Dieu, Notre Dame de Joie (qui dépend de l'Union Saint Martin) et la fondation FASSIC à Angers en cours de création.

L'année 2016 a été calme s'agissant des centres de santé. Il n'en est pas de même en 2017. Timothy Perera, notre vice-président en charge de nous représenter dans les commissions nationales, a participé au cours des dernières semaines à d'importantes et longues négociations. Il nous en fera le point tout à l'heure.

Nous sommes appelés à renouveler les mandats de plusieurs administrateurs. Les statuts ne nous obligent pas à pourvoir tous les postes vacants. C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration vous propose le renouvellement de quatre administrateurs mais de ne pas pourvoir les trois postes vacants. Clairement, nous souhaitons les réserver à des candidatures qui auront suffisamment de disponibilité pour prendre en charge des responsabilités ou des projets.

Je voudrais terminer par deux remerciements.

Le premier s'adresse à vous, qui êtes présents ce matin et, au-delà à l'ensemble de nos cotisants dont le nombre est passé de 80 en 2015 à 140 en 2016. Cela se traduit par une augmentation des cotisations dont le produit passe de 26 700 € à 40 000 €. La gestion des dépenses ayant été prudente en 2016, il en résulte un excédent qui nous permettra d'investir en 2017 dans la rénovation du site web et dans le guide des ESMS d'inspiration chrétienne. Plus profondément, cette marque de confiance est exigeante à notre égard, mais nous ne pourrons faire plus que si des bénévoles nous rejoignent au siège.

Le second s'adresse à Sœur Michelle, qui participe pour la dernière fois en qualité de secrétaire générale à notre assemblée. Elle nous quittera à la fin de l'année, pour aller vers de nouvelles missions. Un salarié à mi-temps devrait la remplacer. Et nous espérons qu'un religieux ou une religieuse pourra nous rejoindre à temps partiel pour garder le lien avec les congrégations.

Vous connaissez comme moi tout ce que Sœur Michelle a apporté à notre Fédération depuis si longtemps, comme administratrice d'abord, comme secrétaire générale ensuite. Nous avons bénéficié de sa disponibilité. C'est déjà considérable. Mais nous avons aussi bénéficié de sa très grande expérience et connaissance du fonctionnement des établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que de ses liens étroits avec les congrégations. Je m'arrête là, car l'année n'est pas terminée. Nous aurons l'occasion, le moment venu, de vous remercier chaleureusement.